

Émergence



Mot du PDG









Le 8 novembre dernier, l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et les établissements de la région ont invité leurs partenaires intersectoriels au premier rendez-vous annuel sur la planification de la main-d'œuvre du réseau de la santé et des services sociaux.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est en train de devenir la réalité quotidienne de nos organisations. La pression démographique commence à se faire sentir sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Plusieurs travailleurs font le choix de s'installer dans les grands centres urbains. Pourtant, des opportunités

de travail qui favorisent le développement des personnes, la créativité, l'engagement, la reconnaissance sont aux portes de nos établissements et entreprises.

Trop souvent, notre planification de main-d'œuvre et nos programmes de recrutement ont été réalisés en silo dans chacun de nos établissements, territoires et secteurs d'activité, sans penser plus largement aux autres besoins du travailleur et de sa famille. Cette approche n'est plus concluante dans un contexte où la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare et où le chercheur d'emploi a plus de choix.

Nous devons mettre en commun nos expériences, nos talents et créer une véritable culture de concertation entre les acteurs des différents secteurs.

-  **Mot du PDG** p. 1
-  **La vaccination contre l'influenza** p. 2
-  **Dossier de santé** p. 3
-  **La pénurie de main-d'œuvre** p. 4
-  **Brèves** p. 5
-  **Échos du réseau** p. 6
-  **Publications** p. 7
-  **Déchiffré pour vous...** p. 8

Nous partageons un défi commun, soit celui de l'évolution de l'économie locale et régionale, celui de l'évolution des services publics, particulièrement des services de santé et services sociaux; à nous de développer cette nouvelle approche intersectorielle.

Je suis convaincu que nous pouvons, ensemble, s'entraider dans la recherche de solutions à la pénurie de main-d'œuvre! ●

Marc Tanguay
Président-directeur général

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches



La vaccination contre l'influenza : un incontournable pour prévenir la grippe

Les études ont démontré que la vaccination contre la grippe diminue considérablement les risques de conséquences graves, telles les pneumonies et les hospitalisations, et ce, particulièrement chez les personnes âgées et les individus souffrant de maladies chroniques. De plus, la vaccination demeure un moyen efficace de prévenir les décès à la suite d'une maladie. Au Québec, l'influenza saisonnière cause annuellement 10 000 hospitalisations et plus de 1000 décès.

Mesures d'hygiène complémentaires

Les mesures d'hygiène demeurent essentielles pour la prévention de la grippe. Le lavage régulier des mains limite la transmission des infections. L'hygiène respiratoire, comme se couvrir la bouche avec l'intérieur du bras à l'endroit du pli du coude ou avec un papier-mouchoir plutôt qu'avec la main lorsqu'on tousse ou on éternue, contribue à prévenir la grippe.

Il est également recommandé que toute personne présentant de la fièvre et de la toux porte un masque et se lave les mains dès son arrivée dans la salle d'attente d'une clinique médicale, d'un CLSC ou d'un hôpital. Au sein de votre propre famille, l'utilisation d'un masque peut être envisagée chez la personne ayant de la fièvre et de la toux.

Tout individu devrait, par simple civisme, s'abstenir d'aller au travail, d'utiliser les transports en commun, de fréquenter les lieux publics jusqu'à 7 jours après le début des symptômes. ●

Vaccin gratuit pour :

- les personnes âgées de 60 ans et plus
- les enfants de 6 à 23 mois
- les personnes atteintes d'une maladie chronique (diabète, asthme, cancer, maladies du rein, etc.)
- l'entourage et les personnes qui prennent soin des individus à risque ainsi que celles qui s'occupent des enfants de moins de 6 mois
- les travailleurs de la santé, mais aussi les autres intervenants ou bénévoles se rendant dans les centres d'hébergement, les établissements de santé ou à domicile

Dossier de santé
➤ Pour mieux prendre soin de vous



Vous ne connaissez pas le Dossier de santé du Québec (DSQ) ? Vous devriez en entendre parler au cours des trois prochaines années. Ce projet est un important chantier qui vise à doter le Québec d'un dossier de santé électronique pour l'ensemble de ses résidents.

Qu'est-ce que le dossier de santé du Québec ?

C'est un outil qui rendra accessibles électroniquement, aux professionnels de la santé concernés, certaines informations cliniques pertinentes pour le suivi et la prise en charge des patients, quel que soit le lieu où le patient recevra des services de santé à travers le Québec.

Le DSQ a comme principal objectif de soutenir le continuum de soins et de services entre les équipes locales, régionales et suprarégionales d'intervenants et de professionnels. Il vise à faciliter la circulation et le partage de l'information clinique entre tous les établissements du réseau de la santé, les cliniques médicales, les pharmacies communautaires et nécessairement entre les professionnels qui y travaillent. La confidentialité de l'information est assurée grâce à des standards de sécurité très élevés.

Cet outil informatique ne remplacera pas les dossiers médicaux disponibles dans les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux mais contribuera à améliorer la continuité des soins et services.

Quelles informations cliniques seront disponibles dans le DSQ ?

Le DSQ rendra disponibles certaines informations cliniques provenant des systèmes d'information déjà en place dans les établissements et autres points de service (pharmacie, laboratoire, imagerie). •

Le DSQ permettra de visualiser :

- l'identification de la personne
- les coordonnées des contacts professionnels
- les allergies et intolérances
- les résultats d'examen de laboratoire
- les résultats d'examen d'imagerie diagnostique
- le profil pharmacologique
- les données immunologiques
- les données d'urgence



La pénurie de main-d'œuvre, un problème aux mille solutions !

L'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches a tenu sa première édition du rendez-vous annuel sur la planification de main-d'œuvre. C'est plus de 175 personnes provenant d'une grande variété de secteurs tels que le réseau de l'éducation, les syndicats, les entreprises d'économie sociale, les centres de développement, d'Emploi Québec, les chambres de commerce, les carrefours jeunesse emploi, les centres de la petite enfance, la Commission régionale des élus (CRE) et les établissements du réseau de la santé, qui ont pris part à ce grand *happening* d'une journée. L'objectif ultime de cette rencontre était d'instaurer une culture de concertation avec les partenaires sectoriels et intersectoriels en vue de trouver des solutions d'optimisation en matière de planification de main-d'œuvre.

Au cours des cinq prochaines années, dans la région de la Chaudière-Appalaches, on estime que plus de 25 000 travailleurs prendront leur retraite et 35 000 postes seront à combler.

Consultez le communiqué intégral :

www.agencesss12.gouv.qc.ca/documents/Communique_colloquePMO.pdf

Quelques pistes de solutions...

- La région se dotera d'un mécanisme régional et intersectoriel de recrutement et de promotion de la région et des établissements. Un site Web régional pourrait soutenir ce mécanisme.
- L'organisation du travail sera revue dans le but d'utiliser, de façon optimale, les compétences de toutes les catégories d'emploi.
- On devrait offrir aux employés la possibilité d'être des ambassadeurs des différentes professions auprès des jeunes du secondaire et des finissants, dans le but de faire connaître les milieux de travail du réseau de la santé et des services sociaux.
- Les organisations doivent devenir des employeurs de choix en développant une relation particulière et unique avec leurs employés, et en misant sur le principe de la réciprocité. ©



Brèves

Nouveau! Un réseau provincial permanent de vérification de sièges d'auto pour enfants

Au Québec, seulement un enfant sur deux est retenu correctement lors de ses déplacements en automobile, même si 95 % des enfants circulent dans un siège d'auto adapté à leur taille et à leur poids.

Afin d'accroître la bonne utilisation des sièges d'auto pour enfants, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), en collaboration avec CAA-Québec, procédait, en mai 2007, au lancement d'un réseau provincial permanent de vérification de sièges d'auto pour enfants.

Le Réseau compte à ce jour plus de 400 membres. Actuellement, en Chaudière-Appalaches, 12 organismes offrent gratuitement, sur rendez-vous, un service de vérification de sièges d'auto.

Pour consulter la liste des organismes membres de la région, consultez le site :

www.agencesss12.gouv.qc.ca/documents/Depliantsiegeauto.pdf

ou contactez Mme France Delagrave de l'Agence au 418 389-1558 pour plus d'information. ●

Faites valoir vos bons coups et vos projets !

Le 1^{er} novembre 2007, le MSSS a lancé le processus d'appel de candidature pour souligner les réalisations exceptionnelles, les cheminements hors du commun et les interventions particulièrement significatives mises en place par des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux.

Vous êtes un établissement et avez actualisé un projet visant à améliorer l'intégration des services, la personnalisation, l'accessibilité ou la sécurité des soins et services? Demandez à l'agent de communication de votre établissement son soutien dans la présentation de votre candidature!

Le concours est également ouvert aux organismes communautaires dans le domaine de la prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être, le soutien aux personnes et aux groupes vulnérables et l'impact sur la communauté. Si de tels projets sont déployés dans votre réseau local, n'hésitez pas à inviter vos collaborateurs à déposer leur candidature!

En plus de la reconnaissance, les lauréats se verront remettre les montants suivants:

Établissements

Prix d'excellence	10 000\$
Mention d'honneur	5 000\$

Organismes communautaires

Prix d'excellence	20 000\$
Mention d'honneur	10 000\$

Partenariat (établissements et organismes communautaires)

Prix d'excellence	25 000\$
Mention d'honneur	15 000\$

Cette année, l'Agence vous offre la possibilité de soumettre votre candidature à un comité de relecture afin d'optimiser vos chances de remporter les honneurs! Faites vite! La période de mise en candidature se termine le 31 janvier 2008!

Vous pouvez consulter le document contenant toutes les informations nécessaires à la présentation en cliquant ici. ●





Échos du réseau

Semaine de reconnaissance des familles d'accueil

Dans le cadre de l'édition 2007 de la Semaine des familles d'accueil qui avait lieu du 21 au 27 octobre dernier, les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA) ont souligné l'apport extraordinaire des 305 familles d'accueil de la région par la tenue d'activités de reconnaissance.

Les familles d'accueil, qui jouent un rôle méconnu, hébergent, chaque année, dans un milieu substitut chaleureux et encadré, environ 750 enfants et jeunes qui ont dû être retirés de leur milieu pour des raisons sérieuses. Ces personnes travaillent de concert avec les intervenants des CJCA pour faire en sorte que ces enfants et ces jeunes puissent retourner vivre, autant que possible, dans leur milieu naturel. Les jeunes hébergés en famille d'accueil souffrent principalement de problématiques de négligence physique, affective, éducative et de déficience intellectuelle ou de troubles du comportement. ●

Un premier agrément pour le CSSS du Grand Littoral et le CSSS de Montmagny-L'Islet!

Le Conseil canadien d'agrément des services de santé vient de décerner un agrément pour 2007-2010 aux CSSS du Grand Littoral et de Montmagny-L'Islet. L'obtention de cet agrément confirme l'engagement des établissements à poursuivre leur démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et services offerts à la population. Bravo! ●

Prix au docteur Jean-François Rancourt

Dans le cadre du Colloque-Exposition Informatique-Santé, le Centre de recherche en informatique de Montréal a remis un prix au Dr Jean-François Rancourt pour son leadership dans la mise en place et l'utilisation des systèmes d'information en santé.

Depuis deux ans, le Dr Rancourt a implanté un système d'informatisation des dossiers qui permet aux médecins du GMF de Montmagny de consulter les antécédents médicaux de leurs patients, de faire des prescriptions électroniques et de recevoir les résultats de laboratoire.

Toutes nos félicitations pour cette innovation! ●





Publications

Mesures de prévention à l'intention des employeurs et des travailleurs



Dans un contexte de pandémie, il importe de mettre en place des stratégies d'intervention visant à prévenir la transmission de l'influenza. Ce guide s'adresse aux employeurs et travailleurs et vise à les informer sur le virus de l'influenza et sur les façons de protéger les membres de leur personnel et leur entourage en période de pandémie.

Pour consulter la version intégrale :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2007/07-235-06.pdf>



Le *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social - Une action intersectorielle des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation* résulte d'un travail conjoint de la Société d'habitation du Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il trace les balises dans le domaine du soutien communautaire en logement social.

Puisant dans les valeurs de solidarité et d'entraide, le cadre de référence est un outil de mobilisation qui soutiendra le développement d'une vision commune.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2007/07-845-01.pdf>



À ne pas manquer

Journée d'étude en dépendance

La journée d'étude organisée par le Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches (CRAT-CA) se tiendra le vendredi 18 janvier 2008 à l'hôtel Le Georgesville de Saint-Georges. Cette journée s'adresse plus spécifiquement aux intervenants en dépendance de chaque CSSS. Pour renseignements, contactez votre responsable de la formation ou Nataly Jacques, directrice régionale du CRAT-CA, au 418 774-3304.



Formation en prévention et contrôle des traumatismes

Cette formation sera offerte les 12 et 13 décembre 2007, à Montréal, par l'Institut national de santé publique du Québec. Au cours de ces deux jours, les participants parcourront dix modules du programme portant sur divers aspects de la prévention et du contrôle des traumatismes intentionnels (suicide, violence) et non intentionnels (blessures accidentelles).

Pour renseignements :
www.inspq.qc.ca



Déchiffré pour vous

Tout comme les Québécois, **près de la moitié** des adultes de Chaudière-Appalaches ont un **surplus de poids**.

Environ **35 %** des individus présentent de l'embonpoint et **15 %** sont obèses.

Pour en savoir plus, consultez l'équipe Surveillance, recherche et évaluation de l'Agence.



Votre son de cloche

Pour améliorer votre bulletin d'information réseau, nous avons besoin de vos commentaires ou suggestions.

Nous vous invitons à participer à ce bulletin.

Par téléphone :
418 386-3363, poste 4022

Par courriel :
ahissia_ahua@ssss.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information électronique est publié par le Service des communications de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec)
G6E 3E2

Collaboration au bulletin :

Ahissia Ahua, ASSSCA
Dyane Benoît, ASSSCA
Mélanie Laterreur, ASSSCA
Marie-Gil Thibault, ASSSCA
Guylaine Morin, ASSSCA
Julie Héroux De Sève, ASSSCA
Andrée Fafard, ASSSCA

Gilles Martel, ASSSCA
Gaétanne Mercier, ASSSCA
France Delagrave, ASSSCA
Martine Michaud, CSSSB
Mireille Gaudreau, CSSSML
Geneviève Dion, CJCA
Adèle Charron, CSSSGL

Dépôt légal : ISSN 1916-0313

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2007

Bibliothèque et Archives Canada, 2007